

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 13 février 2026.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, Mme Brigitte JACQUEMIN, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPIER
M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD
M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET
Mme Sidonie MARCHAL excusée

Etaient absents :

M. Olivier GOUSSET
Mme Hélène MAITRE-HENRIET
M. Mehdi MONNIER
M. Eric LANÇON
M. Alain PONCET
Mme Myriam CHIAPPA KIGER
M. Gilles BORNOT
M. Eric MARCOT

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

**TARIFICATION DES SEJOURS FAMILLES ORGANISES AU CENTRE
DE NATURE ET PLEIN AIR ARMAND BERMONT**

Cette délibération a été affichée le : 26 février 2026

**TARIFICATION DES SEJOURS FAMILLES ORGANISES AU CENTRE
DE NATURE ET PLEIN AIR ARMAND BERMONT**

Madame Léopoldine ROUDET expose :

Le Jules Verne propose régulièrement des activités destinées aux familles, notamment les week-ends.

Ces temps collectifs de partage avec d'autres parents sont très appréciés par certaines familles, qui sont assez isolées et n'ont accès qu'à peu de loisirs, essentiellement pour des raisons financières.

Afin de mieux répondre aux besoins de ce public spécifique, la collectivité prévoit d'organiser des séjours familiaux au centre de nature et plein air Armand Bermont, à Charquemont. Les objectifs de ces séjours seront les suivants :

- Permettre à des familles de sortir du quotidien et de ses difficultés, leur faire profiter d'un séjour à la campagne ;
- Permettre à différentes familles de se rencontrer, de tisser des liens, particulièrement pour les parents isolés ;
- Mettre à profit le séjour pour sensibiliser les parents à différentes thématiques (équilibre alimentaire, importance du sommeil chez l'enfant, nécessité de contrôler l'usage des écrans) ;
- Renforcer les liens parents enfants en créant des temps de partage.

Il s'agira de séjours d'une semaine (5 jours et 4 nuits), programmés durant des périodes de vacances scolaires et permettant d'accueillir 10 à 12 familles (soit environ 40 personnes), regroupant parents et enfants.

L'accès aux séjours sera conditionné au respect de critères spécifiques, en particulier financiers, et la mise en œuvre du projet nécessite la création des tarifs suivants :

Quotient familial (QF)	Tarif forfaitaire par personne pour un séjour d'une semaine (5 jours et 4 nuits)
≤ 400	30 €
401 – 600	35 €
601 – 800	40 €

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal :

- adopte les présentes dispositions,
- crée la tarification applicable aux séjours familles d'une durée de 5 jours et 4 nuits qui seront organisés au centre de nature et plein air Armand Bermont, à Charquemont.

Pour	:	25
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 26 février 2026